ILS EN PARLENT LE MIEUX

LES USAGERS

«Dans ma vie, je n'ai pas toujours été bien traitée mais depuis que je suis arrivée en France et à la SPADA, j'ai rencontré des bonnes personnes. Aujourd'hui, grâce à la SPADA, je suis bien accompagnée, conseillée et j'ai un hébergement. La SPADA me donne du courage pour aller de l'avant. »

L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

«Animées par un intérêt pour la diversité culturelle, pour nous le travail en SPADA est un travail d'équipe, de complémentarité et de partenariat permettant de favoriser au mieux l'accompagnement des demandeurs d'asile. Cet accompagnement nécessite réactivité, gestion de l'urgence et veille sociale.»

L'ENCADREMENT

«L'équipe de professionnels s'efforce d'accueillir et d'accompagner au mieux les usagers après un parcours migratoire complexe et souvent traumatisant. Outre les compétences de chaque salarié, notre réseau partenarial permet de délivrer un accompagnement personnalisé et un soutien tant psychologique que médical.»

NOUS CONTACTER

SPADA DE LIMOGES
68, rue de Babylone
87000 LIMOGES
05.19.99.10.60
spada@arsl.eu

HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU GUDA ET DISTRIBUTION DU COURRIER :
du lundi au vendredi, sans rendez-vous, de 8h30 à 11h45.

ARSL
Siège Social
8, rue Boileau - 1er étage
87350 PANAZOL
www.arsl.eu

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !

ARSL
La solidarité au coeur des territoires

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (SPADA)

PLATEFORME D'ACCUEIL POUR LES PRIMO-ARRIVANTS SOUHAITANT DEMANDER L'ASILE EN FRANCE

www.arsl.eu

©amisep.fr

L'ASSOCIATION ARSL

L'ARSL est une association loi 1901 qui vise à lutter contre toutes les formes d'exclusions, dans ce cadre, elle intervient auprès de différents publics : personnes sans domicile fixe, personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale, personnes victimes de violences, mineurs non accompagnés, jeunes placés sous protection de l'enfance, demandeurs d'asile, personnes bénéficiaires d'une protection internationale.

Organisée en deux pôles d'activités, le pôle urgence insertion et le pôle citoyenneté avenir, l'ARSL est forte de son expérience depuis sa création en 1961. Les professionnels de l'ARSL interviennent auprès de plus de 6000 personnes chaque année et leur offre un accompagnement digne.

LA SPADA

La Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile (SPADA) est une plateforme d'accueil qui assure la domiciliation, l'accompagnement social, juridique et administratif des demandeurs d'asile. Il s'agit de les accompagner dans la procédure de demande d'asile et dans l'accès aux droits sociaux dans l'attente d'une prise en charge dans une structure d'hébergement du Dispositif National d'Accueil.

La SPADA est un lieu ressource pour tout primo-arrivant sur le territoire de l'ex-limousin. En lien avec l'OFII, elle peut les orienter vers les structures d'hebergement compétentes ou assurer directement l'accompagnement, grâce à l'équipe de professionnels spécialisés. Pour les demandeurs d'asile qui obtiennent une protection internationale, la SPADA les accompagne pour l'obtention de leur récépissé via le portail ANEF (Administration Numérique pour les Étrangers en France).

SES VALEURS

LE RESPECT

Accueillir sans distinction, les primo-arrivants dans le respect de leur culture et de leur parcours .

LA SOLIDARITÉ

Orienter chaque personne en fonction de ses besoins primaires (colis alimentaire, aide vestimentaire...).

L'ÉQUITÉ

Accueillir les primo-arrivants après un parcours migratoire complexe en leur proposant une écoute et un repère.

LES PARTENAIRES

Les acteurs des services de l'État en lien avec le séjour et l'asile.

Les acteurs d'accès au droit commun.

Les acteurs du soin et de la santé mentale.

Les acteurs du secteur associatif : alimentaire, vestiaire, etc.

LE PUBLIC ACCUEILLI

Les primo-arrivants sur le territoire ex-limousin souhaitant demander l'asile.

Les demandeurs d'asile non-hébergés via l'OFII dans une structure type CADA, HUDA.

LE PRÉ-ACCUEIL

Informer le primo-arrivant sur les étapes de la demande d'asile en France.

Saisir son reccueil via le SIAEF (Système d'Information de l'Administration des Etrangers en France).

Délivrer la convocation du GUDA (Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile).

Signaler les personnes les plus vulnérables à l'OFII.

LA DOMICILIATION

Domicilier les demandeurs d'asile après leur passage au GUDA.

Distribuer les courriers arrivants aux demandeurs d'asile domiciliés.

Accompagner à la consultation numérique des courriers OFPRA.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

Faciliter l'accès aux droits sociaux.

Orienter vers les parenaires associatifs : cours FLE (Français Langue Étrangère), vestiaire, alimentaire.

Accompagner les demandeurs d'asile dans les démarches relatives à la demande d'asile (constitution du dossier, préparation à l'entretien...).

Organiser l'acheminement des demandeurs d'asile vers les structures d'hébergement.

Informer les déboutés sur la sortie du dispositif.

L'ACCOMPAGNEMENT ANEF

Accompagner les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) dans leurs démarches de demande de titre de séjour via le portail ANEF.